

Déficit public
L'« inaction »
des anciens
ministres de
Macron dans le
viseur du Sénat P.4

Viols de Mazan
Pour Gisèle
Pélicot, un procès
historique qui
restera « celui
de la lâcheté » P.9



PARIS • MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024 • N°3 • CFJ

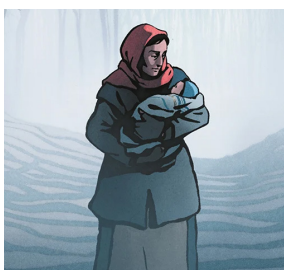


INSÉRER ICI L'ENSEMBLE DES CRÉDITS PHOTO

ENFANTS PLACÉS LA FAILLITE DE L'ÉTAT

Guerre
Poutine agite
encore
la menace
atomique P.6

Publicités
32 communes
affichent de
l'art sur leurs
panneaux P.11



Cinéma
Un film
d'animation
poignant sur
la Shoah P.11

Vendée Globe
Quand la
technologie
prétend sauver
les baleines P.7

Enfants placés et MALTRAITÉS, un scandale, toléré par l'État

En cette journée internationale des droits de l'enfant, plusieurs rapports alertent sur la faillite de la protection des mineurs. Une crise sans précédent à laquelle le gouvernement peine à répondre.

Lou Brayet et Lilou Hiver

« De mes deux ans à mes 18 ans, j'ai connu une trentaine de familles d'accueil », relate Nadir Ghernou, ancien enfant placé à l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Dans l'une de ces familles, il découvre la maltraitance : « J'ai dormi dehors à poil sous la neige pendant trois jours, je ne mangeais pas et vomissais de faim ». À 10 ans, le garçon pèse 26 kg.

Des histoires comme celle de Nadir, il y en a des dizaines. Depuis plusieurs années, les scandales sur l'ASE s'accumulent. En octobre dernier, 19 personnes ont été jugées à Châteauroux pour avoir accueilli sans autorisation des dizaines de mineurs suivis par l'ASE du Nord. Ces enfants ont témoigné de violences graves et répétées sans que l'institution ne réagisse. En mars, des jeunes placés dans une famille d'accueil du Gard ont dénoncé des abus sexuels commis par leur assistant familial.

En cette journée internationale des droits de l'enfant, plusieurs rapports évoquent un service public en faillite, en manque de ressources, de structures et de contrôles, incapable de protéger les 350 000 mineurs à

sa charge, comme le prévoit pourtant sa mission. Selon une étude de la fondation Jean-Jaurès, publiée avant-hier, un enfant meurt tous les cinq jours des suites de maltraitements familiaux. La moitié d'entre eux vit dans une famille agréée par l'ASE. Dans un rapport rendu le 8 octobre dernier, le Conseil économique, social et environnemental

« J'ai dormi dehors à poil sous la neige pendant trois jours, je ne mangeais pas »

Nadir Ghernou, ancien enfant placé

(CESE) pointe « une crise sans précédent ». À l'Assemblée nationale, une commission d'enquête sur les manquements des politiques de protection de l'enfance a par ailleurs repris ses travaux le 31 octobre.

En 2023, 3 335 placements ordonnés par la justice n'ont pas été réalisés, faute de place. Diodio Métro, co-présidente du Comité de vigilance des enfants placés et elle-même ancienne bénéficiaire de

l'ASE, a fait partie de ces mineurs laissés dans l'attente d'une prise en charge. « Je me suis retrouvée à la rue pendant huit mois dans l'attente d'une place en foyer d'urgence, se souvient-elle. L'odeur de la rue ne s'oublie jamais. »

À 15 ans, Alice (le prénom a été changé), a été placée dans un foyer car sa mère était alcoolique et violente. Dans ce nouveau logis, d'autres enfants avaient déjà été « agressés sexuellement dans leur précédente famille d'accueil », raconte la jeune fille. « Le référent s'en foutait », complète la jeune femme aujourd'hui âgée de 21 ans.

« Un système ravagé »

Le Groupe national des établissements publics sociaux et médico-sociaux (GEPso) estime qu'il faudrait 1,5 milliard d'euros supplémentaires pour répondre aux besoins fondamentaux de ces enfants. « C'est tout un système qui est ravagé, commente Lyes Louffok, vice-président du comité de vigilance des enfants placés, Il est absolument nécessaire de créer une instance indépendante de contrôle ». Les visites de contrôle sont exceptionnelles et lorsqu'il y en a, elles sont préparées.

Failles de la protection des mineurs : retour sur six affaires

Meurtre. Un adolescent de 17 ans a été poignardé à mort par un autre mineur. Tous deux avaient été placés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) dans un hôtel où ils étaient livrés à eux-mêmes.

Overdose. Deux mineurs, placés dans des hôtels, sont morts d'overdose. Leurs addictions n'ont pas été prises en compte par l'ASE.

Prostitution. Selon le conseil départemental, plus d'une centaine de mineurs, dont la moitié sont pris en charge par l'ASE, se prostituent.

Violences. Une vingtaine de mineurs a été placée par l'ASE du Nord chez des personnes sans agrément dans ces trois départements. Elles ont été victimes de violences physiques, psychologiques et de travail forcé.

Suicide. Une adolescente de quinze ans s'est donnée la mort après avoir été placée dans un hôtel par l'ASE, sans réel encadrement.

Viols. Un enfant de 9 ans a été placé dans une famille d'accueil dont le tuteur, avait été condamné par le passé pour « viols sur mineurs ».

Les mineurs sont constamment aux côtés de leurs assistants familiaux et n'ont pas l'opportunité d'alerter sur les potentiels actes de maltraitance. Aucune formation n'est par ailleurs prévue pour les familles d'accueil.

La loi Taquet, adoptée en février 2022, a resserré les obligations de l'ASE sur le suivi des enfants, mais certaines de ses dispositions restent très peu appliquées. Les départements, chargés de superviser et

de financer ce service public, déplorent un manque de moyens réhibitoire, appelé à s'aggraver dans un contexte de rigueur budgétaire.

Malgré les alertes, l'Etat et les départements continuent de se renvoyer la faute : une situation intenable. La militante Diodio Métro le déplore : « C'est comme un couple parental en plein divorce, chacun se renvoie la balle et personne n'est jamais responsable ».



Agnès Canayer reconnaissait le besoin de « contrôle dans la prise en charge des enfants ».

Avec Barnier, la petite enfance reléguée au second plan

Gouvernement La petite enfance ne semble pas être une priorité du gouvernement Barnier. Dans sa déclaration de politique générale le 1^{er} octobre, le Premier ministre n'en a fait allusion qu'en reconnaissant les associations « qui se battent pour l'accessibilité et contre les discriminations » et les éducateurs « qui font tant d'efforts pour transmettre à nos jeunes le goût d'apprendre et l'esprit de citoyenneté ». En bref, le strict minimum.

Le principal problème pour le gouvernement : la difficulté de faire appliquer la loi Taquet de 2022 qui

encadre davantage la protection de l'enfant. Par exemple, faute de places, l'interdiction du placement des enfants dans les hôtels n'est pas respectée. Aujourd'hui, les acteurs du secteur dénoncent aussi l'absence de décrets d'application de la loi, les moyens insuffisants et le manque d'une politique de pilotage national.

Le 22 octobre 2024, la ministre chargée de la Famille et de la Petite Enfance, Agnès Canayer, reconnaissait au *Parisien* le besoin de davantage de « contrôle dans la prise en charge des enfants, via une meilleure coordination entre la justice

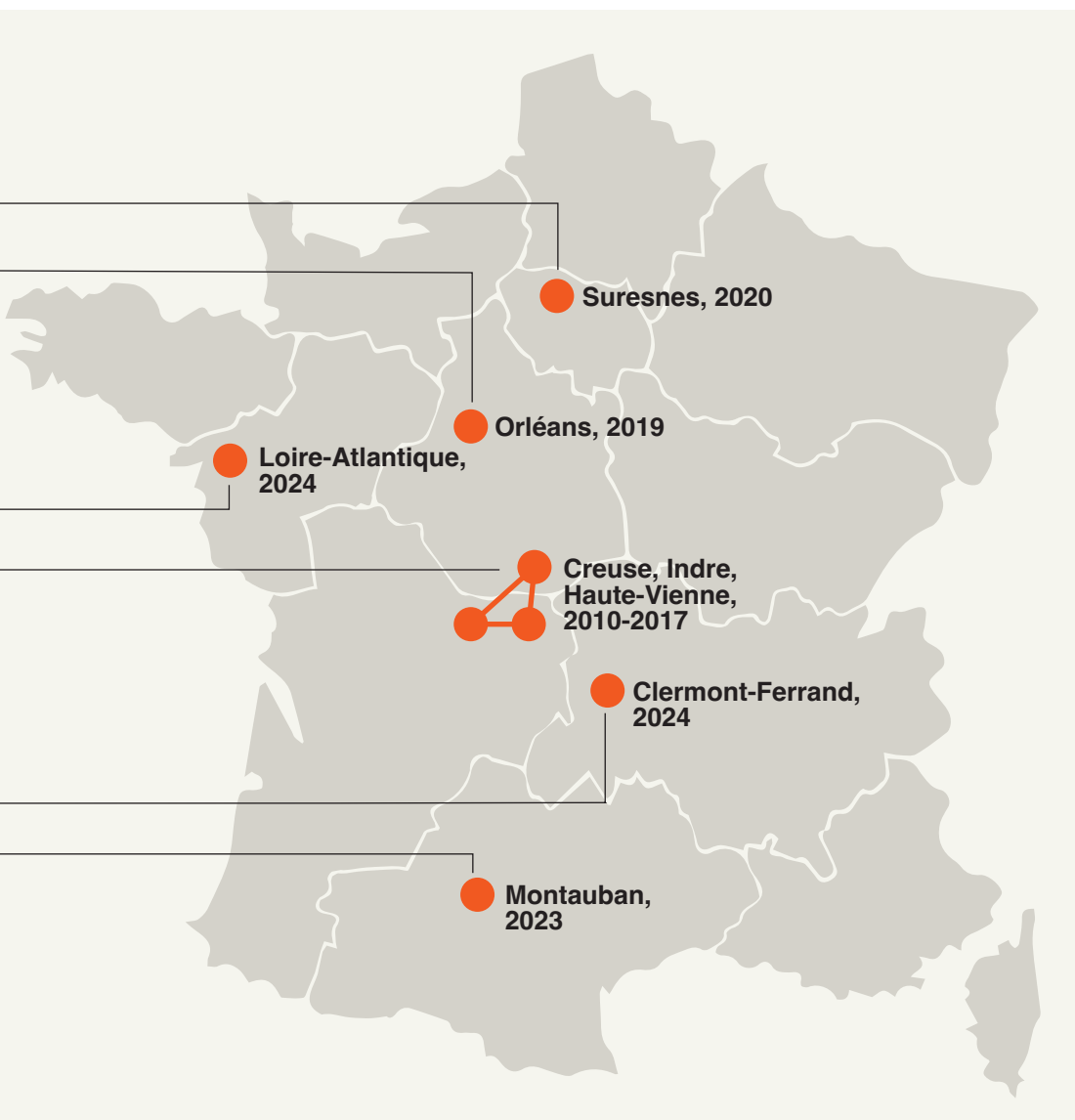
et les départements ». Des voix se prononcent pour une recentralisation. Pour autant, l'ex-sénatrice Les Républicains ne remet pas en cause les compétences des départements. « Cela ne permettrait pas de simplifier mais, au contraire, reporterait le problème », a-t-elle estimé.

Budget en débat

De son côté, l'Assemblée nationale a relancé le 12 novembre la commission d'enquête de la protection de l'enfance, qui avait été interrompue suite à la dissolution en juin dernier. Alors que la rapporteure du Parti socialiste Isabelle

Santiago considère que l'Etat présente « un parent défaillant », les membres de la commission demandent d'augmenter de 1,5 milliard d'euros supplémentaires l'enveloppe allouée à l'Aide sociale à l'enfance, qui s'élève pour l'instant à 9 milliards. « Trois chiffres, a résumé la députée. Il y a 400 000 enfants en danger en France. La prise en charge des traumatismes subis dans l'enfance coûte 38 milliards. Et 20, c'est le nombre d'années d'espérance de vie en moins des jeunes de l'Aide sociale à l'enfance. »

Marie-Flamine Lavergne



Ces magistrats qui hésitent à confier les mineurs à l'Aide sociale à l'enfance

Justice Les juges des enfants, acteurs majeurs dans la protection des mineurs, alertent sur la crise qui touche l'Aide sociale à l'enfance (ASE). En 2023, 3 335 placement d'enfants n'ont pas été effectués, faute de place. Une étude du syndicat de la magistrature, publiée en mai 2024, révèle que 70 % des juges des enfants renoncent à un placement, pour cette raison. Des décisions prises à contre-cœur. « On sait très bien que ça va avoir des effets délétères sur les mineurs. Rester dans une famille maltraitante a des conséquences parfois irréversibles sur le développement des enfants. », déplore Kim Reufflet, présidente du Syndicat de la magistrature et ancienne juge des enfants.

Ce constat est partagé par Josiane Bigot, ancienne juge des enfants et co-rapporteuse de l'avis « La protection de l'enfance est en danger : les préconisations du Cese », rendu en octobre dernier : « C'est certains qu'il y a une aggravation de

ce service. Il y a un certain nombre d'années, les décisions prises par les juges des enfants étaient toujours respectées et exécutées. » Aujourd'hui, les juges des enfants croulent sous les dossiers, ce qui les oblige à les prioriser, quitte à traiter trop vite certaines affaires. « Il y a un certain nombre de juges des enfants qui renoncent à entendre les enfants par manque de temps. », raconte Kim Reufflet.

« Ça devient une question de conscience »

Aurélien Martini, secrétaire général adjoint de l'Union syndicale des magistrats (USM) pointe une surcharge de travail devenue incontrôlable : « Normalement, on devrait être à 300 dossiers par cabinet. On est largement au-dessus des 450, il y a des cabinets qui doivent en gérer 600. »

Face à ces dysfonctionnements répétés, certains magistrats choisissent alors délibérément de ne pas placer des enfants sous la

supervision de l'ASE. Bertrand Bauduin, assesseur au tribunal d'Arras et ancien administrateur d'un établissement de l'ASE, a vécu ces hésitations : « J'ai plus que des réticences à placer des jeunes à l'ASE, ça devient une question de conscience. » Il se souvient d'un dossier marquant : chaque enfant, disposait d'une somme allouée pour s'acheter des biscuits ou des bonbons. Par souci d'économie, l'établissement a décidé de mutualiser ces fonds. « C'était des gamins avec une existence déjà difficile, et on les privait d'un de leurs seuls plaisirs », regrette-t-il.

Les juges réclament de plus en plus instamment des solutions concrètes de la part du gouvernement, auquel il est reproché de se concentrer sur la lutte « contre la délinquance des mineurs, et jamais des projets pour mieux protéger les mineurs en danger, qui sont beaucoup plus nombreux », fustige Kim Reufflet.

Inès Florimond

Face à l'ASE, seize ans de combat pour sa nièce

Viols Ce soir, dans le cadre la journée internationale du droit de l'enfant, France 2 a programmé une soirée événement autour du téléfilm *Signalements*. Cette fiction sur la maltraitance infantile raconte le combat de Laurence Brunet-Jambu pour sauver sa nièce, Karine, violée de ses cinq à ses sept ans, entre 2005 et 2008, par un ami de ses parents. Pendant des années, sa tante a alerté l'Aide sociale à l'enfance (ASE), qui a fait la sourde oreille.

« Personne ne devrait avoir à mener un combat comme celui-là », déplore cette ancienne assistante maternelle, attablée hier dans un café parisien. Dès la naissance en 1997 de la petite Karine Jambu, fille du frère de son mari, Laurence se rend compte que « quelque chose ne va pas chez les parents du bébé ». La maternité fait d'ailleurs un premier signalement à l'ASE. Le trouble s'installe... Un ami emménage chez les Jambu quand Karine a cinq ans. Il a déjà été condamné. Laurence s'inquiète « en voyant l'état de sa nièce se dégrader ».

Un livre qui retrace sa bataille

Elle alerte les travailleurs sociaux. Une fois, puis deux, puis trois et toujours aucune réponse. La tante insiste à tel point qu'elle sera poursuivie en justice pour dénonciation calomnieuse. Dans les couloirs de l'ASE, on la surnomme « la sorcière ». « Ils ont fini par me faire croire que je faisais du mal à Karine en m'acharnant, se rappelle Laurence. On pensait que je voulais me l'approprier, l'arracher à ses parents. »

Quatorze signalements plus tard, en 2009, l'ASE décide enfin de retirer la garde de l'enfant à ses parents. « C'est lorsque la directrice

de l'école a alerté à son tour que les choses ont bougé. Karine avait compris qu'elle devait parler à d'autres adultes que moi. » Aujourd'hui âgée de 27 ans, Karine a rejoint le combat de sa tante. En 2019, elles coécrivent *Signalements*, le livre dont s'inspire le téléfilm d'Eric Métayer diffusé sur France 2. L'année d'avant, Roland Blaudy, l'ami de la famille, a été condamné à 30 ans de réclusion criminelle pour agressions sexuelles et viols.

« Je suis révoltée contre un système qui néglige les enfants. »

Laurence Brunet-Jambu, écrivaine



Après avoir adopté Karine en 2010, Laurence Brunet-Jambu poursuit sa lutte judiciaire. Pour ne pas avoir pris en compte plus tôt les alertes de Laurence, l'État est condamné en mai 2021 par la cour d'appel de Paris pour « faute lourde ». Une première en France. Laurence y voit une avancée vers une meilleure prise en compte de la protection des mineurs. « Je suis surtout révoltée contre un système qui néglige les enfants », dénonce celle qui veut « faire condamner les institutions car le système est à revoir ».

À la tête d'une association qui lutte contre la maltraitance des enfants, Laurence, qui garde l'ASE dans son collimateur, aimerait être davantage entendue. Elle attend « avec impatience les conclusions » de la commission d'enquête parlementaire sur les manquements des politiques publiques de protection de l'enfance, qui n'a pas jugé bon de l'auditionner.

Nils Papineau



Laurence Brunet-Jambu plaide pour une meilleure formation des travailleurs sociaux de l'ASE.

NILS PAPINEAU

Pour le RN, la justice est une « poêle à frire »

Tribunal

Au 50^e jour du procès des assistants du RN, la défense tente de dédouaner trois ténors du parti avec maladresse

« Châtiments corporels », « Cela me choque », « Indigne ! ». Au Tribunal de Paris, ce n'est pas le procès d'un meurtre sordide qui s'est tenu hier mais bien celui des assistants parlementaires du Rassemblement national (RN). À la barre, Nicolay Fakiroff – l'avocat de Bruno Gollnisch (ex numéro 2 du Front national, anciennement RN), de Nicolas Bay (eurodéputé et ancien secrétaire du FN) et de Louis Aliot (numéro 2 du RN) – a offert à la Cour une curieuse représentation théâtrale.

Cette semaine, les plaidoiries de la défense s'étalent sur trois jours dans un contexte tendu pour le parti lepéniste. Des peines d'inéligibilité planent au-dessus des têtes de Marine Le Pen et d'autres membres du parti. Une peine qui empêcherait la triple candidate à l'élection présidentielle de se présenter au prochain scrutin de 2027, et qu'elle considère comme « une mort politique ».

Depuis le 30 septembre, les 25 prévenus jugés devant le tribunal correctionnel de Paris, dont Marine Le Pen,

sont soupçonnés d'avoir mis en place, entre 2004 et 2016, un « système de détournement » de l'argent versé par le Parlement européen afin de financer les activités politiques du parti d'extrême droite.

Démarche assurée, lèvres serrées, mèches blondes impeccablement placées derrière les oreilles, Marine Le Pen arrive, balayant les questions des journalistes d'un signe de tête. Elle écoute M^e Fakiroff enfoncer des portes ouvertes et énumérer des arguments sans queue ni tête, provoquant des rires discrets sur les bancs. Dans

« J'ai une confiance très limitée en la justice de mon pays »

Bruno Gollnisch, RN

une *commedia dell'arte*, l'avocat défend ses clients Bruno Gollnisch, Nicolas Bay et Louis Aliot, qui risquent, respectivement, cinq ans d'inéligibilité pour le premier et trois ans pour les deux autres, tous avec exécution provisoire. Louis Aliot pourrait perdre, dès 2025, son mandat de maire de Perpignan.

ACTE I : « Châtiments »

M^e Fakiroff a comparé avec aplomb la 11^e chambre du tribunal à une « poêle à frire » dans laquelle on « rétablirait les châtimens corporels et l'épreuve du feu ». Devant



Nicolas Bay, Louis Aliot et Bruno Gollnisch étaient défendus par Nicolay Fakiroff au Tribunal de Paris hier.

des journalistes circonspects, il a énuméré diverses dépenses du Parlement européen. « Où vont nos impôts ? », a-t-il demandé les mains tombantes.

ACTE II : « Un bon père »

Au sujet de « l'inarrestable et inoxydable » Bruno Gollnisch, « qui veut toujours prendre la parole même quand on ne la lui donne pas », M^e Fakiroff a fait le portrait d'un vieux briscard aimé de tous. « C'est un bon père de famille. Il va fêter ses 75 ans dans deux mois et vous avez osé requérir une telle peine à son encontre,

c'est outrancier », s'est emporté son avocat. Plus tard dans sa plaidoirie, il agitera une dernière fois l'argument du « bon père de famille » au sujet de Nicolas Bay, quant à lui « père de trois enfants ! ».

ACTE III : Risque politique

L'avocat, dans l'ivresse du rôle, en a oublié les enjeux du réel. Consternée, une journaliste de *L'Indépendant* tempête : « Il n'a pas dit un mot sur l'énorme risque politique qui pèse sur Aliot. Il perd quand même son mandat s'il est coupable ! Vu de Paris on

pourrait se dire que ce n'est pas important, mais à Perpignan, la plus grande ville RN de France... ».

Lever de rideau : L'aveu

À la sortie de la pièce, Marine Le Pen a de nouveau fui les caméras. Devant la 11^e chambre du Tribunal, Bruno Gollnisch, dans son costume vert terne, plaide ardemment son innocence, tout en affichant son inquiétude quant à la l'issue du procès. « J'ai une confiance très limitée en la justice de mon pays, et j'ose le dire. »

Axelle Debaene, Théo Laroche

Déficit : le Sénat fustige les dérapages de la macronie

Budget Un « déni collectif » et des « tentatives de se déresponsabiliser ». Mardi 19 novembre, le sénateur Les Républicains (LR) et initiateur de la mission d'information sur la dégradation des finances publiques, Jean-François Husson, a pointé l'implication et l'« inaction » des anciens ministres d'Emmanuel Macron dans la dérive budgétaire. Elisabeth Borne, Gabriel Attal, Bruno Le Maire, Thomas Cazenave et le Président de la République : tous seraient coupables.

Tout commence le 20 mars 2024, lorsque la situation budgétaire critique de la France fuite dans la presse : le déficit représenterait 6 % du PIB à la fin de l'année, loin des 4,4 % annoncés par le ministre de l'Économie Bruno Le Maire. Le 27 mars, les sénateurs Jean-François Husson (LR) et Claude Raynal (Parti socialiste), de la commission des



Le rapport du Sénat intervient à la suite des auditions d'anciens ministres, dont Bruno Le Maire, le 7 novembre 2024.

finances, décident de lancer une mission d'information pour établir les causes de cet écart. Leur enquête révèle une note écrite le 13 décembre 2023 par Bruno Le Maire et le ministre chargé des Comptes publics, Thomas Cazenave, qui alerte la Première ministre, Elisabeth Borne, de l'état des finances publiques. Dans cette note, ils conseillent à la cheffe du gouvernement de rectifier le

projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2024, et de rendre notoire le « caractère critique » du déficit. Cependant, Bruno Le Maire maintient publiquement que la situation est parfaitement maîtrisée. Pour les rapporteurs de la mission d'information, la conclusion est claire. Tous savaient sans pour autant agir.

Un autre coupable émerge de la mêlée : Emmanuel Macron.

D'après le rapport des sénateurs, face à l'urgence budgétaire, l'Elysée, Matignon et Bercy ont élaboré en une semaine un décret d'économie de 10 milliards d'euros en gelant des crédits. Trois fois moins que ce qu'il aurait fallu pour redresser les comptes. La dissolution de juin et les deux mois d'attente avant la nomination de Michel Barnier, ont largement contribué à ce que le déficit public se creuse, selon les sénateurs.

Une défense en tirs croisés

Ce rapport intervient à la suite des auditions des anciens ministres concernés durant lesquelles tous se sont renvoyés la faute. Si Elisabeth Borne a reconnu avoir été informée de la dérive, elle estime avoir « largement pris part aux mesures de redressement » des finances et avoue ne

« pas savoir ce que l'on peut faire dans une situation de ce type-là ». Cela ne l'a pas empêché de rejeter la faute sur son ministre de l'économie, Bruno Le Maire, l'accusant d'avoir été trop occupé par la loi immigration.

Pour l'ancien ministre qui se présente désormais comme « un homme libre », toutes les mesures nécessaires ont été prises. L'ancien locataire de Matignon, Gabriel Attal, n'a quant à lui pas hésité à pointer du doigt le gouvernement Barnier.

Pour la mission d'information, aucun doute. Le gouvernement actuel, arrivé en septembre 2024, n'est pas à la source du dérapage budgétaire. Prochaine étape : l'ouverture le 3 décembre d'une commission d'enquête à l'Assemblée nationale, présidée par le député Eric Coquerel (La France insoumise).

Ilana Le Guen

À Pontoise, la privatisation du fret ferroviaire fait grand bruit

Nuisances

Les habitants craignent de devoir relancer une bataille juridique contre de nouveaux acteurs.

« Les murs tremblent quand les trains passent », lance Patricia, qui vit à Pontoise (Val-d'Oise) à quelques pas de la voie ferrée. Depuis 2022, le transport ferroviaire de marchandises emprunte le trajet de la ligne transilienne J, exposant les riverains à de multiples nuisances. Ces derniers craignent une dégradation de la situation avec la fin de Fret SNCF. L'entreprise, dont les trains empruntent la voie, va être scindée en deux entités au 1^{er} janvier 2025 : Hexafret pour le transport de marchandises et Technis pour la maintenance des locomotives. Pour protester contre la disparition de 500 emplois, les cheminots sont aujourd'hui en grève et se remobiliseront à partir du 11 décembre. Malgré la colère, le ministre chargé des Transports, François



L'entreprise de transport ferroviaire Fret SNCF sera définitivement scindée en deux au 1er janvier.

Durovray, estime qu'il « n'y a pas d'autre hypothèse possible ».

Repartir de zéro

Aux abords de la gare de Pontoise, la coupe est déjà pleine pour les habitants. Elodie, dont le prénom a été changé, traverse la voie ferrée avec sa fille de 10 ans pour rentrer chez elle. Lorsqu'est évoqué le bruit des

trains, elle lève les yeux au ciel. Car le frottement des roues sur les rails traverse même ses doubles-vitrages. « Ça s'est dégradé depuis qu'il y a le fret, souffle la Pontoisienne, parce que, maintenant, on est même dérangée la nuit ! Je me réveille souvent ».

Lors des travaux de modernisation, en 2016, de la ligne Serqueux-Gisors, un premier collectif de lutte voit le jour. Intitulé « Alertes et Ripostes Fret », il cherche à faire entendre la voix des résidents auprès des pouvoirs publics. Les vibrations et la pollution sonore sont ses deux principaux combats. À l'aide de la mairesse de Pontoise, Stéphanie Von Euw (Libres !) et de l'ex-députée Renaissance Émilie Chandler, le collectif monte alors un dossier pour tenter de diminuer le trafic du fret et d'établir un couvre-feu. La SNCF n'entend pour l'instant pas réduire le passage sur cette ligne, qu'elle estime

« d'utilité publique ». Pour les habitants comme pour les élus, la privatisation du fret signifie à Pontoise la nécessité de recommencer toutes ces démarches de doléances.

« C'est insupportable »

Sur le pas de sa porte, Patricia partage le mécontentement général : « Pour ceux qui vivent près du Clos-des-Anglaises [un quartier de Pontoise], c'est insupportable. Moi j'ai un jardin qui me protège. Mais ceux qui nous rendent visite sont souvent étonnés par les tremblements ». En attendant, même si les nuits sont difficiles, Elodie veut se rassurer : « On n'est pas les plus mal lotis. Pour ceux qui habitent le long de la voie, ça doit être pire », compatit-elle en pointant une bâtisse aux volets fermés qui jouxte les rails.

Matthieu Haut

MATTHIEU HAUT

⚡ 210 secondes

La prime de Noël sera versée le 13 décembre.

Comme en 2023, son montant sera de 152,45 euros pour une personne seule, a annoncé hier Paul Christophe, le ministre des Solidarités, dans *Ouest France*. Les 2,3 millions de ménages concernés recevront automatiquement la prime à partir du 13 décembre, avec une majoration de 50 % pour une deuxième personne (conjoint ou enfant), et 30 % de plus par enfant supplémentaire.

Nestlé : après le scandale, l'eau passe en filiale.

Récemment mis en cause pour un traitement illicite de leurs eaux minérales, le géant suisse de l'agroalimentaire a annoncé hier la filialisation de ses eaux et boissons haut de gamme. Laurent Freixe, son PDG, veut relancer le groupe en créant cette entité distincte à partir du 1er janvier. Le but est donc de diviser la compagnie en plusieurs entités distinctes mais financièrement liées.

Les Bourses européennes terminent dans le rouge.

Les inquiétudes des investisseurs concernant une possible escalade militaire en Ukraine ont fait chuter les bourses européennes hier. À leur clôture, Paris et Francfort perdaient 0,67 %, Milan 1,28 % et Londres 0,13 %.

Une première grève dès aujourd'hui

Les blocages débutent aujourd'hui à 19 heures et dureront jusqu'à 8 heures vendredi. En Île-de-France sera perturbé le RER B (1 train sur 2 pour la partie Nord, 3 sur 4 pour la partie Sud), les RER C, J et U (2 trains sur 3), le RER D (de 0 à 2 trains sur 5), le RER E (3 trains sur 4) et les transiliens H (1 sur 2), N (1 sur 2) et R (2 sur, aucun sur l'axe Héricy). Les TER seront touchés dans les régions PACA, Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val-de-Loire, Hauts-de-France, Normandie et Grand-Est. Le plan des transports sera mis à jour et fiable la veille de votre trajet, à 17 heures. Les TGV ne devraient pas être affectés.

Tickets Resto, une bonne nouvelle pour les assos

Porte-monnaie

« Sur une année, les titres-restaurant représentent jusqu'à 25 % des dons qu'on reçoit », explique Angélique Piteau. Le célèbre Ticket Resto est en effet une manne pour le secteur associatif, comme en témoigne la chargée des partenariats du Réseau Cocagne – un regroupement d'associations françaises dédiées à la réinsertion professionnelle, qui accompagne plus de 6 000 personnes par an. En 2022, le Secours populaire a ainsi reçu 330 000 euros par ce biais. Un mode de financement peu

connu, qui ressurgit à l'occasion de l'examen à l'Assemblée nationale du projet de loi visant à pérenniser l'usage des titres-restaurant pour tout produit alimentaire.

Pour en profiter, le Réseau Cocagne a noué un partenariat avec Edenred, leader dans le secteur des titres-restaurant. À tout moment de l'année, un salarié disposant d'une carte Edenred peut ainsi choisir de verser une partie de ses titres à une association. « Ce système existe depuis trois ans et les chiffres continuent d'augmenter », poursuit Angélique. Cet argent est

traité au même titre que les dons plus classiques. « Chez nous, il est directement fléché vers le programme "panier solidaire", qui garantit un accès digne à l'alimentation à des milliers de personnes », précise-t-elle.

Avantages fiscaux

Tout est fait pour simplifier la vie des salariés. En optant pour cette technique, Guillaume de Féligonde a versé environ 250 euros, en 2023, au secteur associatif. « L'application facilite les modalités du don et retire les

obstacles administratifs », souligne-t-il. Comme tout don, 75 % de ce montant est déductible du revenu imposable.

Le jeune ingénieur – géologue chez Alten – regrette cependant que la plateforme ne lui permette de soutenir « que deux associations différentes ». Par ailleurs, si les titres dématérialisés rendent le don plus simple, ils empêchent « de donner des tickets plus spontanément dans la rue ». Et l'ingénieur de conclure : « Le particulier y perd et les assos y gagnent. »

Léonard Jochem



Sur les 9 milliards d'euros de titres-restaurant distribués en 2022, 42 millions ont été perdus – soit 0,5 % du total.

Macron s'aventure au pays du lithium

G20 Au Chili, le président français compte tirer profit des ressources naturelles du pays pour développer l'industrie française.

À durée exceptionnelle, rendez-vous exceptionnel. Après sept ans d'absence sur le continent sud-américain, Emmanuel Macron s'est rendu deux jours en Argentine avant de rejoindre le sommet du G20 à Rio de Janeiro, au Brésil. Il sera aujourd'hui et demain Chili pour rencontrer son homologue Gabriel Boric, où ils devraient consacrer selon l'Élysée, « une attention particulière à la transition énergétique ».

Du lithium français

Dans le viseur du président français, un minéral précieux : le lithium. Difficile à extraire, il est présent dans peu de pays, avec 52 % des réserves mondiales identifiées concentrées dans le « triangle du lithium », formé par le Chili, l'Argentine et la Bolivie. Selon Quentin Deforge, post-doctorant de l'IFRIS spécialisé sur la sociologie politique de l'exploitation minière du lithium, « ce minéral intéresse la France pour sauver son industrie. Pour participer à la transition énergétique européenne, elle a besoin de produire des voitures électriques. Le pays est donc dépendant du lithium. »

Depuis les visites du Général de Gaulle en Amérique latine, de bonnes relations bi-latérales ont été maintenues. Mais depuis 2022, Quentin Deforge observe un changement de posture dans la diplomatie française : « Emmanuel Macron s'est emparé du sujet du lithium, et donc du Chili. » Les deux plus grands exploitants de lithium sont à ce jour les États-Unis et la Chine, cette dernière étant devenue le premier partenaire commercial de l'Amérique latine.

« Pour les voitures électriques, la France est dépendante du lithium »

Quentin Deforge,



Depuis cinq ans, l'entreprise française Eramet s'est implantée massivement au Chili et en Argentine. « Si la France veut continuer à produire des voitures électriques, elle doit développer ses réserves de lithium dans le pays où il se trouve », commente Antoine Maillat, professeur associé à de l'Université du Chili.

En Amérique latine, Emmanuel Macron recherche plus globalement de nouveaux partenaires commerciaux. « Emmanuel Macron pose les jalons d'une stratégie qui intervient dans une séquence politique essentielle », selon Kevin Parthenay, chercheur spécialisé dans les relations internationales latino-américaines. Selon lui, « le



MARTIN BERNETTI / AFP

52 % des réserves mondiales de lithium sont concentrées entre le Chili, l'Argentine et la Bolivie

retour de Donald Trump aux États-Unis va avoir des conséquences importantes sur le continent, avec un rééquilibrage après la tension du sud global. »

Le choix du non-alignement

Dans le cadre d'une économie mondialisée, le chercheur observe « une Amérique du Sud qui a dû passer du bi-latéralisme au multilatéralisme ». L'Amérique latine prend conscience de ses atouts, « elle joue de ça », ajoute Kevin Parthenay. Et de poursuivre : « Emmanuel Macron a tout intérêt à renouer avec des pays comme le Chili pour obtenir des négociations commerciales »,

poursuit Kevin Parthenay.

Les pays d'Amérique latine, qui représentent 652 millions d'habitants, sont en outre de plus en plus conscients de leurs atouts. « Ces pays jouent de leurs réserves industrielles », note Kevin Parthenay. Commercer avec eux peut donc avoir un impact sur la scène géopolitique, où leur soutien sur les dossiers ukrainiens ou israéliens peut peser. Le chercheur considère d'ailleurs que « ce rapprochement correspond à une stratégie de non-alignement de la France », pour garder une légitimité face aux États-Unis et la Chine.

Margaux Acosta

⚡ 210 secondes

Israël :

otage contre récompense

Le pays offre cinq millions de dollars pour chaque otage libéré à Gaza, selon Benjamin Netanyahu dans une vidéo. « Toute personne qui nous ramènera un otage trouvera chez nous un moyen sûr, pour lui et sa famille, de sortir (de Gaza). »

Iran :

la liberté culottée

La justice iranienne a indiqué ne pas avoir engagé de poursuite judiciaire contre une étudiante arrêtée à Téhéran après s'être dévêtue en public début novembre. La jeune femme avait marché devant l'université de Téhéran en culotte et soutien-gorge, avant d'être brutalement embarquée par des hommes en civil.

Espagne :

l'immigration en question

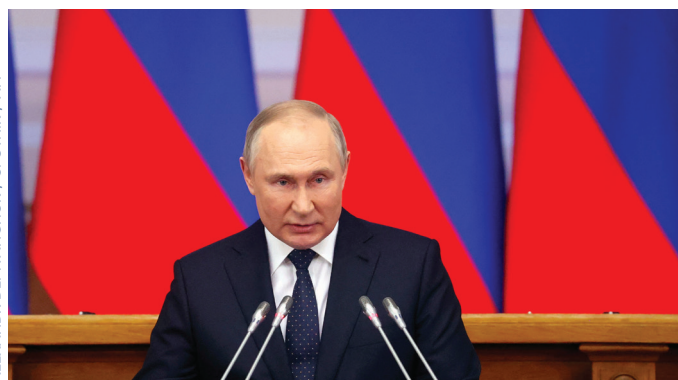
Le gouvernement a annoncé l'adoption d'une réforme réglementaire sur l'immigration. L'objectif : faciliter la régularisation de dizaines de milliers d'immigrés illégaux supplémentaires par an, au cours des trois prochaines années.

Vladimir Poutine brandit à nouveau l'arme nucléaire

Russie Une décision explosive.

Le président russe a signé hier un décret élargissant les possibilités de recours à l'arme atomique. A présent, plus besoin de porter atteinte aux « intérêts vitaux » de Moscou. Son usage serait dorénavant justifié en cas de missiles balistiques tirés contre le territoire russe par un État disposant de l'arme nucléaire, ou soutenu par une puissance nucléaire. Cette annonce apparaît comme une réponse directe à la décision de Washington d'autoriser l'Ukraine à frapper la Russie avec des missiles à longue portée.

« Il faut toujours prendre Vladimir Poutine au sérieux. Néanmoins, l'arme nucléaire n'est pas une arme d'emploi, mais de dissuasion, même chez Poutine », affirme le général François



ALEXANDR DEMYANCHUK / SPUTNIK / AFP

Des missiles américains ont touché pour la première fois le sol russe.

Chauvancy. La déclaration du Kremlin s'inscrit donc dans une logique de dialogue stratégique avec l'Ukraine et l'Occident. L'utilisation de missiles à longue portée était une « ligne rouge » à ne pas dépasser pour Poutine, qui a donc tenu à

« brandir de nouveau l'arme nucléaire », avance le haut-gradé. Le ministère russe de la Défense a affirmé hier que l'Ukraine avait frappé la Russie avec des missiles à longue portée américains pour la première fois depuis le début de la guerre.

Le général Trinquant décèle lui dans la signature de ce décret une « réaction d'impuissance » devant le feu vert de Washington : « Poutine comprend qu'il n'est pas en position de gagner ». Ce n'est pas la première fois que le président russe menace l'Ukraine avec l'arme nucléaire. Il avait déjà annoncé la mise en fonction « d'armes de dissuasion » le 27 février 2022, soit trois jours après le début de l'invasion russe en Ukraine.

En septembre 2022 sur CBS News, Joe Biden avait refusé de détailler quelle serait la riposte des États-Unis en cas d'attaque nucléaire russe. « Cela aura des conséquences », avait-il affirmé, ajoutant que « la réponse qui sera apportée dépendra de l'ampleur de ce qu'ils feront ».

Emmanuel Do Prado

Épargner les baleines grâce à la tech, pour l'instant c'est du vent

Voile

Dans le cadre du Vendée Globe, des start-ups imaginent des innovations discutables pour éviter les collisions

« Si on ne fait pas évoluer la technologie, les bateaux n'arriveront pas à éviter les cétacés et c'est inacceptable », alerte Luc Jaulin, chercheur en robotique à l'École nationale supérieure de techniques avancées de Bretagne (ENTSA). Dix jours après le départ, alors que les skippers approchent du Pot-au-Noir, zone aux vents redoutables, l'impact de la course sur les mammifères marins suscite des craintes. La collision de bateaux avec des cétacés est l'une des trois premières causes de mortalité pour les mégafaunes marines telles que les baleines. Un chiffre qui justifie la multiplication d'innovations.

En partenariat avec l'entreprise Pixel sur Mer, l'université bretonne a élaboré des algorithmes capables de calculer la trajectoire d'évitement des obstacles pour les bateaux. Un travail réalisé en « développant des petits robots à moteur se comportant avec les mêmes paramètres que des voiliers », précise Luc Jaulin.

25 des 40 bateaux de la course équipés d'une IA
Pour étoffer l'arsenal de technologies embarquées sur les bateaux, un système d'intelligence artificielle développé par SEA.AI a également été mis au point sur 25 des 40 embarcations alignées au départ de la



La collision avec des bateaux est la troisième cause de mortalité pour la mégafaune marine.

course. Installée en haut des mâts, cette double caméra thermique et visuelle « permet de détecter les objets jusqu'à un kilomètre du bateau », selon Nicolas Andrieu, directeur technique du skipper Jérémie Beyou.

Ce système est toutefois incapable de détecter les obstacles sous-marins. Le sonar artificiel, solution déjà utilisée pour pallier ce déficit « consomme trop d'énergie, fait beaucoup de bruit pour les skippers et les cétacés qui peuvent voir leurs activités perturbées », fustige Luc Jaulin. Selon le chercheur breton, le sifflement des foils [ailerons placés sous la coque permettant au bateau de se surélever], pourrait servir à créer un sonar plus respectueux de l'environnement sous-marin. Malgré ce potentiel avantage et le gain de vitesse qu'ils permettent, Simon Fellous, directeur de recherche à l'Inrae de Montpellier, s'en méfie.

L'utilisation de ces foils augmente la probabilité de percuter un OFNI (objet flottant non identifié).

Technologie controversée
Si les équipes des skippers vantent ces systèmes d'évitement, plusieurs associations se montrent sceptiques quant à leur efficacité et leur installation systématique sur les bateaux. « Je ne demande qu'à voir », lance Hugues de Kerdrel, fondateur de Over the Swell – ONG pour la protection des océans.

Simon Fellous se montre perplexe sur l'utilisation de l'IA. « C'est une promesse qui n'a pas de réalité mais qui permet de donner une excuse pour ne rien changer et se donner bonne conscience », déplore le spécialiste, aussi skipper amateur. La technologie ne règlera pas le problème des collisions des cétacés selon lui, qui fait l'objet

d'une omerta dans le milieu. « Et de toute façon, si ces caméras infrarouges fonctionnaient, ça se saurait. D'ailleurs, certaines équipes les enlèvent car elles sont peu efficaces. » Il a été démontré que la vitesse des voiliers augmente le risque d'accident létal. Selon Simon Fellous, la seule alternative adaptable aux limites planétaires est simple : ralentir les voiliers.

Le chercheur de l'Inrae et le fondateur de Over the Swell plaident aussi pour plus de transparence sur l'appellation OFNI qui englobe des réalités très différentes allant du déchet dans l'eau à une baleine-requin. Avec leurs organismes respectifs, ils souhaitent avertir sur cette loi du silence, pensant qu'une fois au courant, le public ne restera pas indifférent.

Antoine Depeuille et Johanna Beeckman

⚡ Récap COP

Ce qu'il faut retenir de la COP29 de Bakou (11-22 novembre 2024)

85 % de déchets en plus.

Inger Andersen, directrice exécutive du Programme des Nations unies pour l'environnement, a souligné la nécessité de prendre des mesures pour limiter la quantité de déchets dans le monde. Sans quoi, celle-ci risque d'augmenter de 85 % dans les années à venir.

Le « pont » de l'Union européenne.

L'Union européenne est au cœur des négociations sur la contribution financière climatique. À Bakou, elle joue le rôle d'intermédiaire entre la Chine et les pays occidentaux pour parvenir à un accord financier.

Taxer les superprofits.

Suite au sommet du G20 à Rio, les dirigeants ont mis en avant « le besoin d'augmenter le financement de l'action climatique ». Les chefs d'État, notamment Lula pour le Brésil, ont esquissé l'idée de taxer les superprofits. Une initiative saluée par de multiples ONG.



De multiples ONG ont salué la prise de position du président brésilien Lula.

LUDOVIC MARIN / AFP

L'IA, future alliée dans la lutte contre le sida ?

Santé

Sera-t-il possible de mieux prendre en charge les personnes séropositives grâce à l'intelligence artificielle ? C'est l'une des thématiques du 25^e congrès de la Société de Lutte Française contre le Sida qui débute aujourd'hui à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques). Pour la première fois, un outil basé sur l'IA sera présenté aux professionnels de santé du VIH. Cyrielle Codde, docteure en maladies infectieuses au CHU de Limoges, révélera cet outil utilisant la machine learning (« apprentissage automatique »).

Comment l'IA aide-t-elle à déterminer le traitement le plus adapté ?

Le machine learning permet de faire de la prédiction individualisée. Pour fonctionner, le système doit commencer par apprendre. On lui présente différents cas de patients précédemment traités contre le sida en détaillant leurs caractéristiques personnelles, antécédents médicaux et traitements. Il détermine ensuite plusieurs scénarios thérapeutiques et propose le meilleur traitement pour le nouveau patient.

Cette technologie est-elle déjà utilisée ?

Elle est encore en phase d'étude. Elle n'est pas appliquée en clinique. Ça reste un outil de science émergent, certes très prometteur, mais qui n'est pas encore prêt. À ce stade, l'intelligence artificielle est surtout utilisée dans l'épidémiologie [l'étude de la distribution des maladies dans la population humaine, NDLR], pour détecter les patients qui vivent avec le VIH sans le savoir et qui le transmettent. Avec l'IA, on peut identifier des groupes de population

à risque, des clusters, et donc dépister massivement.

Cet outil présente-t-il des limites ?

Il y a une question éthique. Classer des groupes de population en fonction de leur prédisposition au VIH, c'est une forme de stigmatisation. L'intelligence artificielle reste un outil, elle ne remplacera pas l'expérience d'un médecin dans le suivi des patients. L'IA n'éradiquera pas le sida, la connaissance générale du virus et de sa transmission l'arrêtera.

Propos recueillis par Élisabeth Barthès



Cyrielle Codde (CHU de Limoges) estime qu'on pourra bientôt « faire de la prédiction individualisée ».

CAMILLE SIGNOLLET

Palmade: l'heure du jugement

Procès

L'humoriste avait provoqué un accident de voiture en 2023 alors qu'il était sous l'emprise de la drogue.

« J'ai bousillé la vie d'une famille. Je m'endors et je me lève avec ça. » Tout au long de l'instruction, Pierre Palmade a exprimé ses regrets concernant l'accident de la route qu'il a causé le 10 février 2023 sur une route de Seine-et-Marne. Un père de famille, son fils et sa belle-sœur enceinte de six mois avaient été grièvement blessés. Le fœtus n'avait pas survécu. Jugé aujourd'hui pour « *blessures involontaires aggravées* » devant le tribunal correctionnel de Melun, l'humoriste de 56 ans encourt quatorze ans de prison et 200 000 euros d'amende.

Pour la première fois, il sera confronté aux victimes dont la vie a été « *transformée en enfer* », comme l'a confié Yuksel Yakut le 10 novembre dans *Sept à huit*, sur TF1. « *Je veux qu'il paye pour ce qu'il a fait. Il m'a arraché mon futur* », a insisté le père de famille.

La nuit tragique

Il fait déjà nuit, ce 10 février 2023, quand, à 18 h 45, une Peugeot 3008 dévie soudainement sur la voie opposée de la départementale 372, près de Villiers-en-Bière, avant

de percuter la voiture qui arrive en face. Les secours identifient le conducteur du SUV : Pierre Palmade, inconscient.

Conduit à l'hôpital en urgence, l'humoriste y est testé positif à la cocaïne et à la 3-MMC, une drogue de synthèse souvent utilisée pour ses effets aphrodisiaques. Il admet en avoir consommé pendant trois jours et nuits sans dormir, à l'occasion de soirées « *chemsex* » [sexe sous drogue, NDLR] dans sa maison de campagne à Cély-en-Bière.

« Je veux qu'il paye pour ce qu'il a fait. Il m'a arraché mon futur. »

Yuksel Yakut, victime

Pour les experts, aucun doute : l'accident a été causé par une « *faute de conduite humaine* » dont Pierre Palmade est le seul responsable. Yuksel Yakut, hospitalisé cinq mois, reste handicapé. Son fils, âgé de six ans au moment des faits, « *a mal en permanence* ». Sa belle-sœur, Mila, enceinte de six mois, a accouché d'une fille morte quatre heures après l'accident.

Pierre Palmade avance une « *amnésie totale* » jusqu'à son réveil à l'hôpital. Il ne se souvient que d'avoir été « *euphorisé dans la voiture* ». L'accident a mis en lumière une addiction de longue date. Depuis l'âge de 20 ans, Pierre Palmade se drogue régulièrement



GÉOFFROY VAN DER HASSELT / AFP

Le prévenu invoque une « *amnésie totale* » quant aux faits.

au point de devenir accro, notamment à la 3-MMC, « *sa préférée* ». Une dépendance qui l'empêchait de monter sur scène.

« Maladie illégale »

Déjà condamné deux fois pour usage de stupéfiants en 1995 et 2019, il évoquait fréquemment sa « *maladie illégale* », mais aussi sa bisexualité, sources de son mal-être. En 2019, il confiait au *Parisien* : « *À jeun, je voulais être hétéro à tout prix. Avec l'alcool*

et la drogue, je me sentais libre d'être homo. »

Assigné à résidence sous surveillance électronique, Pierre Palmade suit, depuis l'accident, une thérapie dans un centre d'addictologie à Bordeaux. En juin 2023, il avait été filmé en boîte de nuit. Les images reprises sur les réseaux sociaux avaient suscité l'indignation. Trois mois plus tard, il avait reconnu devant la juge d'instruction avoir rechuté cette nuit-là.

Marie Boidin

Reconnaître l'homicide sur fœtus ?

Débat Un droit qui « *manque d'humanité* ». Pour M^e Battikh, l'avocat des victimes de l'accident, la décision de la juge d'instruction de Melun de poursuivre Pierre Palmade pour « *blessures involontaires* » et non « *homicide involontaire* » est « *scandaleuse* ». Suivant la jurisprudence, la magistrate a estimé que l'enfant porté par la passagère de la voiture percutée par l'humoriste, mort *in utero* à la suite de la collision, ne peut être considéré juridiquement comme victime d'un homicide. Et ce malgré le lien direct entre l'accident et le décès de ce fœtus de six mois.

Pour l'élever « au rang de personne »

Cette stricte application du droit a permis à Pierre Palmade d'échapper à des poursuites qui l'auraient exposé à vingt ans de prison. M^e Battikh souhaite profiter de l'audience pour relancer le débat sur la personnalité juridique du fœtus. Un sujet qui divise les professionnels du droit.

Xavier Labbé, professeur de droit privé à l'université de Lille, juge nécessaire d'« *accorder à la femme le pouvoir d'élever son fœtus au rang de personne* ». Il imagine une « *déclaration d'enfant conçu* » par la mère auprès de la mairie et un « *certificat d'enfant vivant* » après le délai légal d'interruption volontaire de grossesse. Dès lors, le fœtus serait considéré comme une personnalité juridique de nature à simplifier le droit puisque les enfants morts à la naissance sont déjà « *considérés comme des personnes avec un enterrement, un nom et une place dans le livret de famille* ».

Contre sa « personnalité juridique »

Une vision contestée par Eddy Accarion, docteur en droit privé à l'université Grenoble-Alpes. « *La personnalité juridique n'est pas un simple symbole mais bien un instrument technique* », explique-t-il, rappelant que le fœtus aurait des droits et des devoirs qu'il ne pourrait exercer. Il serait, par exemple, « *théoriquement civilement responsable* » de la mort de sa mère lors de l'accouchement. Pour lui, il serait préférable de créer une incrimination spécifique visant le fait de causer la mort du fœtus dans le ventre de sa mère ou de considérer un tel décès comme une circonstance aggravante en cas de violences subies par cette dernière.

Olivia Demigneux

Jusqu'ici, que reprenez-vous de l'affaire Palmade ?

Yvette

69 ans, retraitée
Eure-et-Loir (28)

C'est compliqué de voir quelqu'un que l'on aime se faire juger. C'est un humoriste que je suivais beaucoup, je le regardais au théâtre depuis ses débuts avec Muriel Robin. Mais ce qui m'intéresse c'est que la justice soit appliquée. Il faut une punition qui lui permette de se défaire de ses addictions. Il doit être condamné sévèrement, même si c'est une star.



Samuel

56 ans, éducateur sportif
Paris (75)

La désolation totale. C'est une figure très connue et on savait qu'il avait une vie privée très tourmentée. Mais quand on a une image publique, malheureusement, cela déçoit. Le problème c'est la drogue car c'est un milieu où il y en a beaucoup. Je suis gay et je savais que les chemsex étaient un fléau. Son action a noirci la communauté homosexuelle mais également la famille des artistes.

Alexane

23 ans, étudiante en droit
Paris (75)

C'était très soudain. Je ne le connaissais pas donc j'ai entendu parler de lui du jour au lendemain. Ce qu'il a fait est très grave même si cela a été requalifié en simples blessures involontaires. Je m'intéresse à ce débat autour de la notion d'homicide involontaire ou non. Je trouve que le système français a l'air d'être un peu indulgent pour les personnalités publiques.



Roland

68 ans, retraité
Côtes-d'Armor (22)

Rien. C'est malheureux mais il y a des faits divers en permanence. Il y a des choses beaucoup plus importantes comme le procès Mazan ou les guerres. Je ne vais pas suivre le procès de Pierre Palmade : il va être condamné et c'est bien normal, les détails ne m'intéressent pas. J'ai seulement suivi l'affaire à travers le journal.

Propos recueillis
par Olivia Demigneux

Gisèle Pélicot, à jamais la tête haute

Mazan

Pour son ultime prise de parole, hier, la principale victime a assumé la dimension politique de son combat.

« C'est le procès de la lâcheté. » Cette phrase, Gisèle Pélicot l'a répétée deux fois d'affilée hier. Dans la salle des papes qui abrite la cour criminelle du Vaucluse, le silence règne, sa voix est claire et déterminée pour sa dernière prise de parole. « La fatigue est palpable », déclare-t-elle. Depuis deux mois, elle endure les récits des viols subis et avec eux le visionnage des vidéos, rappelant l'horreur des faits. Pour cette femme de 71 ans, « il est grand temps que la société machiste et patriarcale qui banalise le viol change. Il est temps qu'on change le regard sur le viol », s'insurge-t-elle face aux 51 accusés. Et de poursuivre : « À quel moment, quand vous pénétrez dans cette chambre, Mme Pélicot vous a donné le consentement ? »

Celle qui « porte ce procès sur ses épaules » est devenue une figure mondiale. Depuis la levée du huis clos assumée par la victime, « les viols de Mazan » ont fait le tour de la planète, une traînée de poudre qui s'est répandue dans toutes les discussions. Le procès passionne. Gisèle représente le peuple, Gisèle représente toutes les femmes, Gisèle représente le courage. Elle est devenue un symbole face à la noirceur absolue de son ex-mari, Dominique Pélicot qui dix années durant l'a droguée et livrée à des inconnus recrutés sur internet. Que reste-t-il de la famille Pélicot ? « La douleur », « la peine immense », « la colère » et « des questions » comme l'ont répété succinctement les trois enfants du couple la veille. Et pour elle ? « Une cicatrice immense qui ne refermera jamais. » À vif, ouverte et suintante pour le restant de ses jours.

Avant de subir l'innommable, la sexagénaire profitait de longues promenades, s'occupait de ses petits-enfants pendant les vacances scolaires et rêvait la vie sur son vélo dans les alentours de Mazan. Son ex-mari était bon : « Il ne m'a jamais lâchée dans la mesure où j'étais inquiète par mes problèmes de santé, il m'accompagnait et je prenais ça pour de

la bienveillance », a-t-elle rappelé hier. À présent, elle comprend : « Je pense que c'était pour se rassurer », admet celle qui pensait mourir des suites d'une maladie fânôme et incurable.

Ses derniers mots ont été l'occasion, une nouvelle fois pour la défense, d'une salve d'interrogations : « vous ne remarquiez rien au réveil ? », « vous vous offusquez quand on s'attaque à Dominique, pourquoi ? », « comment n'avez-vous rien pu savoir de ses antécédents judiciaires avant 2023 ? ». Il lui faut du courage confrontée à la véhémence des questions ou aux digressions déplacées : « un viol avoué est-il un viol moins grave ? » Elle refuse de répondre à ce qu'elle qualifie « d'indécence ».

Si Gisèle Pélicot accepte de regarder ceux qui reconnaissent les faits, comme son mari Dominique, elle ignore « ceux qui s'excusent pour eux-mêmes ». La question qui l'habite et l'envahit reste « comment et pourquoi ? » Qualifié de « manipulateur hors-norme » et du « pire prédateur sexuel de ces vingt dernières années » par les experts psychiatriques, le principal accusé

« Il est grand temps que la société machiste et patriarcale qui banalise le viol change »

a joué un double jeu pendant des années, laissant ici et là quelques traces imprudentes comme ce site de voyeurisme qu'il consultait et que son fils avait trouvé sur son ordinateur ou encore cet épisode masturbatoire, la porte ouverte, dans leur maison à Mazan entrevu par l'ex-belle-fille du couple Pélicot. Croisé dans les couloirs du palais, un avocat des accusés est formel : « Mes clients ont été manipulés et n'ont réalisé qu'après, ils sont innocents. Ce ne sont pas des professionnels de la chose. » Mais quelle chose ? Le consentement ? Ce point névralgique du procès, ce fut tout l'enjeu des débats.

Gisèle Pélicot a été utilisée à son insu, « souillée », « abîmée », réduite à une « poupée de chiffon », a-t-elle rappelé lors du procès. Celui qui a « orchestré » cette « pyramide du mal », a fait venir « des proies » chez eux, mais pour Gisèle, il n'y a pas de doute : « Je ne nie pas la manipulation par échange de message, mais une fois passé le seuil de

la chambre, peut-on vraiment dire que ces hommes ont été manipulés ? Je ne crois pas. » À M^e Nadia El Bouroumi, l'une des avocates de la défense remarquée pour ses prises de paroles impétueuses sur les réseaux sociaux, Gisèle Pélicot répond la tête haute, comme depuis le début du procès : « J'ai entendu ici, de la part de l'entourage des accusés, qu'ils étaient respectueux des femmes, mais de quel respect parlez-vous ? » Malgré tout, elle accepte de ne pas désigner « ces hommes qui sont derrière moi » comme des violeurs à vie. Médaille d'un courage hors norme, dont le médaillon reflète des rayons de leçon de vie aux quatre coins de la salle.

Ses trois enfants, assis sur le banc des parties civiles, écoutent ces échanges. Leur mère tient. Elle, dont la vie intime vécue à son insu a été exposée dans tous les médias du monde, reste debout face au prétoire qui la scrute, prenant « du plaisir à la regarder » et se demander « quand

est-ce qu'elle pleurera ». Gisèle est forte. « C'est comme ça et ça restera comme ça », résume Dominique Pélicot.

Reste ce nom, Pélicot, qu'elle a choisi de porter à vie par solidarité envers sa famille : « J'ai des petits-enfants qui portent ce nom, mon petit-fils est au collège, mes deux petites-filles jumelles vont bientôt y être, je ne veux pas qu'ils aient honte. Je ne pensais pas avoir cette portée mondiale. Après ce procès, on se rappellera de Gisèle Pélicot plus que de Dominique Pélicot. »

Nisreen El Yagoubi,
envoyée spéciale
à Avignon (Vaucluse)

« J'ai des petits enfants qui portent ce nom, je ne veux pas qu'ils aient honte »

Gisèle Pélicot



Hier, Gisèle Pélicot a évoqué une « cicatrice immense qui ne se refermera jamais ».

Les sept travaux des frères Lebrun

Tennis de table

Malgré ses succès, le duo français doit encore parcourir du chemin avant d'atteindre les sommets.

En entrant en lice aujourd'hui aux WTT Finals – un tournoi qui réunit à Fukuoka (Japon) les 16 meilleurs joueurs de tennis de table de la planète – Félix et Alexis Lebrun achèvent une saison mémorable, forts de leurs médailles olympiques. Tout reste pourtant à faire pour les Montpelliérains de 18 et 21 ans. Leur oncle et mentor Christophe Legoût décrypte les sept grands défis qu'il leur reste à relever.

• **Grimper dans le classement**
Respectivement 4^e et 14^e mondiaux, Félix et Alexis doivent poursuivre leur ascension vers les sommets. Le cadet a l'occasion d'atteindre le Top 3 dès ce week-end s'il parvient à rallier les demi-finales du tournoi. Pour l'aîné, « *le but, dans un premier temps, c'est de rentrer rejoindre son frère dans les 10 meilleurs* », selon Christophe Legoût.

• **Résister à la pression**
L'oncle décèle une marge de progrès technique et physique pour

les deux frères. Mentalement aussi : « *il y aura des périodes où ils seront moins bien, il faudra les gérer* ». Avant tout, leur mentor insiste sur la nécessité de constamment s'améliorer avec la croissance constante du niveau de jeu général et la gestion de leur nouveau statut de champion. « *Si tu ne progresses plus, tu recules inexorablement au classement* », prévient-il.

• Devenir la meilleure paire au monde

Deuxièmes aujourd'hui, les frères excellent en double. Leur complicité naturelle et leur complémentarité en font déjà une paire redoutable. « *Au tennis de table, le double est plus aléatoire. Il n'y a pas de joueurs qui en sont spécialistes. Je pense qu'il sera plus dur pour eux d'être champions du monde en double qu'en simple* », prévient toutefois celui qui les a faits grandir.

• **Remporter un Grand Smash**
C'est l'équivalent d'un tournoi du Grand Chelem au tennis. Seuls des joueurs chinois y sont parvenus. « *Félix a les moyens de gagner toutes les compétitions sur lesquelles il s'aligne* », estime son oncle. En octobre, il est devenu le premier européen à remporter un WTT Champions – une compétition légèrement moins prestigieuse – à Montpellier.



En mai 2025 à Doha, Alexis (à gauche) et Félix (à droite) joueront les Mondiaux en individuel.

• Rester les princes de la jeune garde

Les Lebruns ne sont pas les seuls prodiges du « Ping » mondial. Du haut de ses 19 ans, le Chinois Lin Shidong – plus jeune qu'Alexis et plus âgé que Félix – fait déjà figure d'épouvantail sur le circuit. Deuxième au classement mondial, il a remporté cinq des six derniers tournois WTT. Christophe Legoût n'exclut pas l'éclosion rapide de nouvelles pépites chinoises « *qui vont arriver avec des systèmes de jeu qui gênent Alexis ou Félix* ».

• Mener la France sur le toit du monde par équipes

« *Le défi ultime c'est devenir la première nation mondiale et de battre les Chinois* », assure l'ancien pongiste. Il s'agirait d'un exploit titanesque car la Chine est onze fois championne en titre. Balayée en finale en février, la France des Lebrun reviendra le couteau entre les dents en 2026 aux Mondiaux de Londres pour le centenaire de la compétition. « *Nous avons toujours eu de bons résultats en Angleterre* », veut croire leur ancien entraîneur.

• Devenir la locomotive du ping-pong tricolore

Avec leur succès aux Jeux olympiques, « l'effet Lebrun » s'est fait ressentir dans les clubs qui ont connu une vague inédite de nouveaux licenciés à la rentrée. La diffusion de leurs matchs sur la plateforme de streaming Twitch rencontre une audience pléthorique – 300 000 spectateurs pour la finale de Félix à Montpellier. Une vitrine cruciale pour garder la lumière des projecteurs qu'ils sont parvenus à braquer sur le tennis de table.

Filip Meyer



Défait 3-0 à l'aller, l'AS Roma de Saki Kumagai (en bordeaux) retrouve l'Olympique lyonnais d'Ellie Carpenter (en blanc) ce soir.

Les Italiennes, ces voisines enviables

Football Les joueuses qui évoluent en Italie poussent le ballon vers les sommets. Ce soir à 21 heures en Ligue des Champions (LDC) féminine, l'Olympique Lyonnais – le club le plus titré de l'histoire de la compétition – affronte l'AS Rome, son dauphin qui compte seulement trois points de retard.

Quatrièmes du championnat italien, les joueuses romaines restent sur deux victoires en trois matches de C1. Wendie Renard et ses coéquipières de l'équipe de France retrouvent leur partenaire en bleu, Hawa Cissoko, défenseuse de l'AS Rome. Elle n'est pas la seule internationale française à avoir été séduite par un championnat italien féminin au développement fulgurant. Ce championnat à dix équipes – devenu entièrement professionnel il y a seulement deux ans – attire désormais

droits télé, audiences, paris en ligne et transferts de joueuses de calibre international. La gardienne numéro un de l'équipe de France, Pauline Peyraud-Magnin, a rejoint dès 2021 la Juventus. Ce transfert de 50 000 euros est le plus élevé de l'histoire du football féminin pour une gardienne. Sa coéquipière suisse, Alisha Lehmann – footballeuse la plus suivie au monde sur les réseaux sociaux – a elle aussi été séduite par le projet italien.

La Serie A profite de la diffusion en clair

Alors que la *Serie A féminine* entame seulement sa troisième saison professionnelle, le football féminin italien est déjà diffusé en clair. À contrario de la première Ligue française où s'affrontent pourtant certaines des meilleures équipes sur la scène européenne : l'Olympique Lyonnais – octuple vainqueur de

la LDC – et le PSG – double finaliste de la compétition. L'intégralité des rencontres italiennes est aussi retransmise sur la plateforme de streaming payante DAZN, accessible en France mais aussi au Japon ou encore au Royaume-Uni, en Allemagne ou aux États-Unis. Une exposition internationale dont ne bénéficient pas les formations tricolores.

La fédération italienne prévoit de rajouter deux équipes supplémentaires la saison prochaine. Le championnat égalerait alors son voisin français avec douze équipes. La patronne du foot féminin transalpin, Federica Cappelletti, s'en félicite : « *Notre compétition a atteint une maturité, une consolidation au niveau technique, un intérêt médiatique et une attractivité tels qu'il est possible d'entreprendre un chemin de croissance ultérieure.* »

Apolline Vilbois

« Dans les périodes noires, il y a des Justes »

Shoah Patrick Solman est à l'origine du projet d'adaptation de *La Plus précieuse des marchandises*, un conte de Jean-Claude Grumberg paru en 2019. Ce premier film d'animation de Michel Hazanavicius, en salle aujourd'hui, raconte le sauvetage d'un enfant juif par un couple de paysans polonais.

Vous avez produit ce long métrage. Comment est-il né ?

Quand j'ai découvert le manuscrit de Jean-Claude Grumberg, je l'ai trouvé exceptionnel en termes d'écriture, d'émotion et de force. Il s'agit d'un conte, j'ai donc tout de suite su que ça ne pourrait être qu'un film d'animation. Jean-Claude m'a conseillé Michel Hazanavicius car il savait qu'il dessine très bien. Je lui ai proposé l'adaptation mais il lui a fallu un temps de réflexion pour imaginer des images sur un texte, avec peu de dialogues.

Comment avez-vous adapté le livre original en film d'animation ?

Nous avons seulement touché à l'organisation de l'histoire. Dans le conte de Grumberg, il y a des va-et-vient permanents entre les bûcherons et le camp de concentration. Tout le début du film se déroule dans la forêt et ce



Jean-Louis Trintignant, Dominique Blanc et Denis Podalydès ont prêté leurs voix aux personnages du film de Michel Hazanavicius.

n'est qu'au bout de quarante minutes que l'on évoque la déportation et que l'on entre dans le camp de concentration. Michel a accordé une plus grande place à la nature qui est très présente autour du camp. Pour préparer le long métrage, il s'est rendu à Auschwitz-Birkenau et ce qui l'a

marqué, c'est la vitalité de la nature tout autour de ce lieu de mort. Elle l'était probablement tout autant dans les années 1940...

Denise Holstein, la dernière Française survivante des camps, est décédée. Est-ce au tour de la fiction de porter la mémoire ?

Les années 1970-1980, notamment avec le film *Shoah* de Claude Lanzman, ont marqué le temps du documentaire, des témoins directs de cette histoire. Aujourd'hui, cette parole disparaît progressivement, et vient donc le temps de la fiction. Comme les guerres napoléoniennes et la guerre de 1914-1918, la Shoah est en train de devenir un

chapitre d'histoire. Mais ce film ne raconte pas seulement l'histoire de la Shoah, on parle de juifs mais c'est une histoire universelle. Dans les périodes les plus noires de l'histoire, il y a toujours des gens qui cherchent la lumière. Aujourd'hui en Ukraine, en Russie, au Moyen-Orient, dans les situations les plus dramatiques, il y a des Justes.

Les films d'animation sont vus comme des œuvres destinées enfants; n'est-ce pas le cas ici ?

Non, ce film a été pensé pour les adultes. Il n'y a pas eu d'édulcoration pour rendre l'histoire plus digeste auprès des jeunes. Nous espérons toutefois que les parents

emmènent leurs enfants voir le film et les professeurs, leurs élèves.

Jean-Louis Trintignant s'est éteint après avoir donné sa voix au narrateur. Comment s'est passé l'enregistrement ?

C'est le dernier film de Jean-Louis Trintignant. Michel souhaitait travailler avec lui. On savait qu'il était malade. En 2020, on est allés près de chez lui parce qu'il ne pouvait pas se déplacer. Étant pratiquement aveugle, il a appris le texte par cœur. L'entendre dire les mots de Jean-Claude Grumberg sur la dernière scène me donne encore des frissons.

Propos recueillis par Fanny Havot et Simon Vionnet

Un conte d'ombres et de fumées

Dans son premier film d'animation *La Plus précieuse des marchandises*, Michel Hazanavicius (réalisateur multi-oscarisé pour *The Artist*) adapte avec brio le conte de l'écrivain Jean-Claude Grumberg sur la Shoah. Dans une forêt enneigée de Pologne, à quelques pas du camp d'extermination d'Auschwitz, une "pauvre bûcheronne" sauve un bébé juif jeté d'un train de déportés. Les dessins sont intenses et plein d'humanité. Les personnages ne parlent pas pour décrire leur désolation. Les regards suffisent à émouvoir. Le camp est dessiné avec subtilité et vérité, dans des jeux d'ombres et de fumées. Le temps d'une scène, l'animation laisse place à des dessins au fusain. Les corps décharnés et sans vie des camps sont montrés dans une parenthèse hors du temps, renforçant les émotions ressenties par le spectateur.

• Michel Hazanavicius, *La Plus précieuse des marchandises*, film d'animation, France, 2024, 81 minutes.



Le film est inspiré d'un conte de Jean-Claude Grumberg.

Des craintes pour l'indépendance de « 60 millions de consommateurs »

Vente Une page se tourne pour le magazine *60 millions de consommateurs*. Connu pour ses comparatifs de dentifrices, smartphones ou litières pour chats, ce mensuel indépendant, qui accompagne les consommateurs depuis 1970 en traquant les abus et en dénichant les bons plans, sera bientôt vendu par le gouvernement. La secrétaire d'État chargée de la consommation, Laurence Garnier, a annoncé en fin de semaine dernière aux représentants du magazine que le titre allait être cédé à un acteur privé. La santé fragile du mensuel à 4€80, passé de 140 000 abonnés en 2019 à 76 000 en 2024, a précipité la décision du gouvernement, en quête d'économie dans un contexte de

coupes budgétaires. Le magazine est édité par l'Institut national de la consommation, un établissement public à caractère industriel et commercial qui lui permet d'être indépendant et sans publicité.

La rédaction résiste

Pour sa rédactrice en chef, sa cession à un acteur privé aurait des conséquences déléteres. « *Cela changerait tout*, tranche Sylvie Metzeldar. *Je ne vois pas un acteur privé être capable de se passer de publicité. Cela entraînera forcément des pressions de la part des marques. L'impartialité qui est la nôtre et qui a fait notre renommée sera forcément impactée.* » Le projet gouvernemental a

laissé les 50 employés de la rédaction autant plus « *siderés* » que l'ancienne ministre chargée du dossier du gouvernement de Gabriel Attal s'était engagée sur un plan de redressement de trois ans, à hauteur de 10 millions d'euros. « *Cela ne va pas se passer comme ça !*, assène Sylvie Metzeldar, qui compte multiplier les recours. *La secrétaire d'État ne connaît pas du tout le dossier. Ce n'est pas un journal lambda qui se vend en cinq minutes.* ». Un conseil d'administration se tiendra ce jeudi 21 novembre pour avancer sur le dossier. En attendant, le principal concurrent du mensuel, UFC-Que Choisir, a fait part de son intérêt pour reprendre le titre historique.

Elliott Repolt

L'art contre la pollution visuelle

Peinture Durant trois semaines, de célèbres œuvres remplaceront les publicités de 32 communes.

Plutôt Van Gogh, Renoir ou Arcimboldo ? Il y en a pour tous les goûts ! Ce 19 novembre, Aubervilliers et 31 autres communes françaises, parmi lesquelles Laval et Bourges, remplacent pour la première fois certaines publicités par des reproductions d'œuvres, habituellement visibles au musée.

Ces municipalités rejoignent le projet « La beauté sauvera le monde », d'après une citation de Dostoïevski. Quentin Brière, maire de Saint-Dizier (Haute-Marne) a lancé cette opération en 2021, après des mois de confinement dû à l'épidémie de Covid. « Simple, basique, et très efficace », se félicite le jeune maire (Union des droites) de Saint-Dizier, reprenant les paroles d'Orléans dans son communiqué de presse. Son ambition : « susciter l'émerveillement, l'interrogation, la découverte ».

«Améliorer le cadre de vie»

Pour Karine Franclet, maire Union des Démocrates indépendants (UDI) d'Aubervilliers, ces affiches contribuent à « améliorer le cadre de vie



En 2025, « le conseil local des jeunes choisira les œuvres », promet l'adjointe à la culture d'Aubervilliers.

dans un territoire compliqué », où le taux de pauvreté s'élève à 41 % contre 16,5 % en moyenne en Île-de-France en 2023, selon l'Insee.

Comment acquérir le « droit au beau » dont parle Karine Franclet ? Chaque mairie partenaire choisit des peintures dans le vaste catalogue d'œuvres détenues par les musées nationaux, du Louvre à Orsay. L'opérateur public GrandPalaisRmn (Réunion des Musées nationaux) ne demande que 56 € pour les droits de reproduction, quel que soit le nombre de tirages de l'œuvre affichée.

« La publicité, c'est banal. Les tableaux, ça attire bien plus ! », s'exclame Pierre en découvrant

Le Printemps d'Arcimboldo sur un panneau publicitaire à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

«Il faut donner envie aux passants d'aller au musée.»

Didier Fusillier, président de GrandPalaisRmn

Le célèbre portrait tranche avec les bâtiments en béton et la grisaille de novembre. Jessica, tout juste arrivée des Antilles, se réjouit : « Enfin un peu de couleurs, j'en avais besoin ! » Pour Didier Fusillier, président

de GrandPalaisRmn, « il faut donner envie aux passants d'en savoir plus et d'aller au musée ». Claire et Martine n'y vont pas d'habitude, et « ce n'est pas avec cette affiche que ça changera ». L'année prochaine, des QR codes seront apposés en bas des affiches, pour raconter l'histoire de chaque œuvre au public. L'adjointe à la culture à la mairie d'Aubervilliers, Zakia Bouzidi, promet qu'en 2025, « ce sera le conseil local des jeunes qui choisira les œuvres à afficher ».

« Il faudrait plutôt afficher les œuvres des artistes contemporains d'Aubervilliers », propose Loïc. « Le panneau n'afficherait pas une reproduction, ce serait une œuvre en soi ! »

Sidonie Blaise

Slimane de nouveau mis en cause

Plaintes Trois semaines après avoir été accusé de harcèlement sexuel, le chanteur de 35 ans a été visé par une nouvelle plainte, le 18 novembre, pour agression sexuelle. Le plaignant, un technicien qui accompagnait le chanteur à Saint-Étienne (Loire) le 17 décembre 2023, dans le cadre de son « Cupidon tour », affirme que la star lui aurait lancé « Dis donc, t'es bonne toi » avant de placer son pénis en érection entre ses fesses. Le frère du chanteur serait intervenu au moment où il s'apprêtait à toucher le sexe du plaignant, rapporte l'avocate de la victime.

Le 28 octobre, un autre technicien avait déposé plainte, également au tribunal de Saint-Étienne, affirmant que la star lui aurait imposé une étreinte lors de cette même soirée, avant de le submerger de vidéos à caractère pornographique. Les plaignants avaient ensuite été écartés de la tournée et l'affaire étouffée. Le représentant de la France à l'Eurovision 2024, avait contesté les faits au lendemain de la première plainte. Hier, il n'avait toujours pas réagi aux nouvelles accusations.

Le 1^{er} novembre, Slimane a remporté le titre de l'artiste masculin francophone aux NRJ Music awards et son concert à l'Arena Loire Trélazé (Maine-et-Loire) affiche complet.

Lucas Croset

Mister France en quête de reconnaissance

Divertissement « Notre combat pour nous faire une place est un peu le même que celui du football féminin », résume François Deixonne, le président du comité Mister France. Casser les stéréotypes, obtenir plus de fonds et surtout gagner en notoriété.

Ce samedi 15 novembre, à une semaine de l'élection régionale, les 14 finalistes du titre de Mister Île-de-France répètent à Créteil dans une salle prêtée par une école privée. Tête haute, bouche à demi-ouverte, les play boys taille mannequin de toutes couleurs de peau, retirent tous en même temps leur veste noire sur un tube latino estival.

« On voit encore les candidats comme des gogos danseurs, regrette le délégué de la région Île-de-France, Xavier Lacarrière. Or ce n'est pas du tout le cas. On essaie de déconstruire ces clichés. » Un questionnaire de culture générale



Les 14 candidats franciliens se préparent au concours de ce week-end.

filtre les candidats à qui l'on demande aussi de soutenir une cause humanitaire.

Depuis sa création, en 1993, la marque Mister France, qui a subi une valse de propriétaires, peine à s'imposer médiatiquement. Certes, il y eut l'épisode glorieux sur TF1,

qui permit aux jeunes hommes de s'afficher en prime time un mardi soir de mai 2003 face à 5 millions de téléspectateurs. Puis, en 2010 et 2011, la renaissance sur la petite chaîne NRJ 12 avec l'ancienne actrice X Clara Morgane en présidente du jury. Mais il y eut

des années de vaches maigres, où il fallut même annuler la compétition. Avant que l'ancien publicitaire François Deixonne ne rachète le concours en 2019.

«Tous les frais sont à notre charge»

« Aujourd'hui encore, il y a des gens qui nous rient au nez », déplore Xavier Lacarrière et les moyens alloués aux prétendants sont faibles, comme en témoigne Lilian Charon, l'un des candidats franciliens : « Tous les frais liés au concours, les déplacements comme le logement ou la nourriture, sont à notre charge. » « Trouver des partenaires, notamment pour le spectacle ou pour les événements, est un parcours du combattant », attestent les organisateurs. Clou du spectacle, pour se préparer au concours, les lauréats régionaux ont droit à un entraînement d'une semaine... à Paris.

« Les Miss, elles, sont en ce moment même à l'autre bout du monde en Côte d'Ivoire », grince Lilian.

En attendant d'accéder à la notoriété de leurs homologues féminines tant enviées, les 31 candidats de Mister France disputeront le titre national le 25 janvier, au théâtre André-Malraux de Rueil-Malmaison.

Camille Audiger

Dates clés

- 1986** création du titre « Monsieur France »
- 1993** création du concours et de la marque Mister France
- 2003** diffusion du concours sur TF1
- 2010 et 2011** diffusion du concours sur NRJ 12
- 2019** rachat par François Deixonne, président national du comité Mister France